

L'Echo, 26/05/2011, page 9: Sabine Laruelle veut sauver la recherche fédérale

Le sort des pôles d'attraction interuniversitaires sera débattu en "kern".

entretien Alain Narinx

Sabine Laruelle (MR), la ministre chargée de la politique scientifique fédérale, espère obtenir, mercredi prochain, un accord du conseil des ministres restreint ("kern") pour sauver les pôles d'attraction interuniversitaires (PAI).

Ces pôles, financés par le fédéral, sont un des fleurons de la recherche en Belgique. Créés en 1987, ils sont renouvelés tous les cinq ans. La dernière phase en date, la sixième, représente un budget de 143 millions d'euros, soit environ 29 millions par an. Elle implique plus de 500 chercheurs de très haut niveau et 44 réseaux interuniversitaires. Les partenaires sont belges mais aussi étrangers. "Ce sont des programmes d'excellence, conduisant à plus de 2.000 publications scientifiques par an", souligne Sabine Laruelle. Or, ils expirent à la fin de cette année. S'ils ne sont pas renouvelés, cela signifie des emplois de scientifiques menacés, une possible "fuite des cerveaux" et l'arrêt de recherches essentielles. Un exemple parmi d'autres: une analyse sur les mutations génétiques lors des maladies. Or, la reconduction des PAI n'est pas assurée, ce qui suscite l'inquiétude dans le monde universitaire. La marge de manœuvre du gouvernement fédéral est restreinte par les "affaires courantes". Les dissensions institutionnelles sont aussi bien présentes. L'essentiel de la recherche est déjà de la compétence des Régions ou Communautés. En Flandre, certains souhaitent attirer la recherche fédérale dans leur giron.

avis négatif de l'if

"Arrêtons le football panique. Au sein de la politique scientifique fédérale, tous les budgets ont été maintenus et certains, comme celui de la politique spatiale, ont même été augmentés", indique Sabine Laruelle en préambule. "Pour les pôles d'attraction interuniversitaire, qui sont une partie de la recherche fédérale, il n'est pas trop tard, estime-t-elle. Mais il faut donner un signal aux chercheurs. On ne peut pas attendre le budget 2012. Je plaide donc pour une prolongation des PAI pour une période de cinq ans", dit-elle. Mais l'affaire n'est pas gagnée. L'Inspection des finances (IF) a remis un avis négatif. En cas de feu vert du "kern" la semaine prochaine, il faudra ensuite négocier certaines modalités pratiques avec les Communautés.

"Il faut être cohérent. La stratégie européenne place la recherche et le développement au rang de ses priorités. L'objectif est d'investir, d'ici 2020, 3% du PIB dans la R&D. On n'y est pas encore (1,96% en 2009, NDLR). Les pouvoirs publics, tous niveaux confondus, doivent poursuivre les efforts. Maintenir les PAI participe de cette dynamique", défend Sabine Laruelle. "La base budgétaire est là. Je ne demande pas une augmentation, juste une indexation classique. De plus, le choix des projets, fondé sur du 'peer review' est tout sauf politique" plaide-t-elle.

handicap institutionnel

Sabine Laruelle ne veut pas que le climat institutionnel vienne pourrir le dossier. "Certains estiment que la recherche doit revenir aux Régions ou Communautés. Je ne me prononce pas là-dessus. Je comprends les sensibilités. Il y a des négociations en cours. Prolonger les PAI ne handicape pas les décisions institutionnelles futures. Ne pas les prolonger bien: il n'y aura plus rien à régionaliser", ironise-t-elle.

"L'arrêt pur et simple serait contraire aux affaires courantes. Le but est de gérer des compétences en bon père de famille. Les universités du nord, du centre ou du sud du pays me disent toutes que l'outil est intéressant. De telles recherches, avec des projets communs s'insérant dans des réseaux européens, est essentiel à préserver", insiste la ministre.

Une prolongation de ces pôles pour une courte durée (un an par exemple) ne recueille pas ses faveurs. "Ces recherches nécessitent une certaine durée. Il faut donner une visibilité à ces équipes. Monter un projet d'une telle ampleur, nouer des partenariats européens, demande du temps. On ne peut pas les remettre en cause tous les six mois", conclut Sabine Laruelle. L